

La rue, on Partage



<http://toulonvardeplacements-asso.fr/>

Bulletin d'information de l'association

N° 57 Mars - Avril – Mai

Droits des piétons, des cyclistes, des usagers des transports en commun

EDITO

Assemblée Générale du 18 février 2012 Compte Rendu des décisions

Le rapport moral et d'activité a été approuvé à l'unanimité.

Son résumé :

En 2011 notre association a travaillé de façon régulière avec des moyens matériels qui s'améliorent grâce à une subvention du Conseil Régional et la collaboration avec Culture et Communication qui nous héberge au Mesclun Café, nous avons développé nos informations sur les déplacements doux et la sécurité routière en particulier vers les jeunes. Je rappelle que notre association est indépendante et non partisane politiquement, cependant nous interpellons les politiques de façon positive pour qu'ils prennent en compte les besoins en développement des déplacements doux. Nous appuyons nos argumentations sur les travaux des associations nationales FNAUT, Fubicy, droits du piéton, Rue de l'Avenir ainsi que les documents officiels des organismes tels que le CERTU.

- Rapport financier il fait apparaître un bilan en équilibre, il est approuvé à l'unanimité.

- Elections du nouveau tiers du Conseil d'administration et remplacement de deux autres membres du CA. Les candidats : *Patrice le Blanc, Louis Russo, Michel Vandenbroucke, Guy Rebec, Michel Pierre sont élus.*

- la motion Tramway (voir ci-dessous) est mise au vote et adoptée à l'unanimité :

Un échange de points de vue sur les déplacements à la Seyne, s'est déroulé avec le Maire de la Seyne et plusieurs élus. Il a permis de faire le bilan sur la première « **zone de rencontre** » réalisée dans le Var et d'évaluer les besoins de la Seyne en transports en commun (bus, bateaux, trains).

Motion pour le tramway

L'Assemblée Générale de Toulon Var Déplacements demande aux instances communales, départementales, régionales, nationales et européennes de refuser toute contribution à un projet de Transport en Commun en Site Propre sur l'axe littoral La Garde – Toulon – La Seyne qui ne répondrait pas aux exigences d'un développement durable de la mobilité, à savoir :

1) qui ne satisferait pas aux exigences d'une capacité de transport suffisante

2) qui ne permettrait pas de réduire au maximum la pollution par les gaz à effet de serre alors que la situation qui empire est dénoncée par l'Union Européenne

3) qui n'offre pas les meilleures conditions de sécurité

Toulon Var Déplacements réaffirme que le choix du tramway qui a fait l'objet d'une déclaration d'utilité publique ne doit pas être remis en cause.

Toulon Var Déplacements réaffirme que la solution de Bus à Haut Niveau de Service ne répond pas aux exigences du présent et encore moins à celles de l'avenir.

Toulon Var Déplacements demande à tous les élus responsables des deniers publics de ne pas accepter une solution provisoire que serait le BHNS qui au final sera plus coûteuse financièrement pour les contribuables et plus contraignante pour les riverains contraints par des chantiers à répétition.

Toulon Var Déplacements demande la relance de la Déclaration d'Utilité Publique du tramway qui permettra la mise en œuvre de ce TSCP dans les délais les plus brefs avant l'horizon 2016-2017.

Toulon Var Déplacements 24 rue Paul Lendrin - BP 5161 - 83093 Toulon - Tel : 06 18 16 31 27

Courriel : contact@toulonvardeplacements-asso.fr <http://toulonvardeplacements-asso.fr/> Siret 479.570.061.00016.

Membre des Fédérations « Les droits du piéton », « FNAUT », « FUBicy », « Rue de l'Avenir »

COMMISSION PIETONS

3 types d'aménagement du domaine piéton sont prévus au document de référence toujours en vigueur, le PDU (Plan de Déplacements Urbains /TPM 2005-2015) :

1. SECURISATION DES PIETONS, notamment des P.M.R. (Personnes à mobilité réduite =1 pers. sur 5, ce sont les handicapés, personnes âgées, femmes avec poussette, jeunes scolaires).

Beaucoup a été fait dans les CŒURS DE VILLE principalement et dans les PERIMETRES SCOLAIRES, même périphériques.

Dans ce domaine, notre agglomération TPM, a un rang honorable par rapport à d'autres villes : Traversées de boulevards, requalification de rues et de places, protection de trottoirs par potelets parfois même exagérée comme sur la corniche littorale !

2. ZONES 30 (voies mixtes multi-usages : confort piétons, vélos, automobile ralenties par chicanes et plantations). Elles compensent le manque d'espace pour aménager des itinéraires piétons/vélos spécifiques. Mais trop souvent les zones se limitent à de simples panneaux signalétiques, sans aucun aménagement autre que les « boucliers berlinois », qui sont des ralentisseurs pouvant d'ailleurs être dangereux sur les grands axes routiers.

ZONES DE RENCONTRE : Le nouveau Code de la Rue instaure des zones dites de rencontre là où la concentration piétonne est forte et où la vitesse des véhicules doit être limitée à 20 kmh.

A La Seyne a été créée la première Zone de Rencontre du Var en centre ville. A cette occasion TVD a pu établir de nombreux contacts avec les responsables de la voirie.

3. RESEAUX VERTS ET BLEUS

Très importants pour «réhabiliter la marche à pied, la détente et le tourisme » (objectifs du PDU).

BLEU : sentiers du littoral : très fréquentés mais malheureusement dégradés à chaque grosse pluie ! (St. Mandrier- Les Sablettes, Rade des Vignettes vers la Tour royale et vers le Cap brun, Baie de la Garonne au Pradet). Mériteraient une maintenance régulière et plus durable, ainsi qu'un meilleur balisage à partir des parcs de stationnement et des arrêts de bus.

La requalification des promenades de bord de mer est également souhaitable principalement à TAMARIS et à l'arrière- plages du MOURILLON : parkings, piste vélos/rollers, gradins pour aires de repos/rencontre (comme à Lyon où les berges du Rhône ont été remodelées de façon exemplaire).

VERT : coulées vertes (rivière du Las, rivière de l'Eygoutier au PDU) multi- usages piétons/vélos souvent conflictuels.

Requalifications souhaitables : Certaines avenues et mails pour les liaisons inter-quartiers et autour des cœurs de ville. Souhaitable également, de plus nombreux et de meilleurs franchissements des voies ferrées et des autoroutes A50 et A57, qui sont des coupures pénalisant la vie des quartiers.

N.B : Les actions de terrain ont été menées à La Seyne où d'importants contacts ont été établis avec les responsables de la voirie, et où une ZONE DE RENCONTRE "20" a été créée dans le centre ville.

Marc BRAENDLIN

Le petit mot du Webmaster

Statistiques du site internet pour l'année 2011 : 1122 visiteurs pour 1467 visites et une moyenne de 2'03" par visite= 2735 pages vues et...probablement lues...soit une progression de 74,37% : vive les stats et merci à Olivier qui bientôt va créer une liste de diffusion très attendue parce que très demandée ???

Détails et autres informations sur le site de Toulon Var Déplacements :

<http://toulonvardeplacements-asso.fr/>

Patrice

LE RESEAU MISTRAL ET LES TRANSPORTS EN COMMUN TOULONNAIS

CONFIGURATION ET CONSISTANCE DU RESEAU MISTRAL

Le réseau compte 61 lignes d'autobus et, fait unique en France, 3 lignes de navettes maritimes transrade. Il a véhiculé en 2010, en moyenne, 104.000 voyageurs /jour ; c'est 50% de plus par rapport à 2000 (dossier du PDU) mais on était parti de bien bas ! Et cette prouesse ne doit pas faire illusion : c'est le trafic journalier de la seule ligne de tram n°1 du réseau de Montpellier (agglomération moins peuplée que TPM).

Toulon (168.000 h.) au centre en est le pôle majeur. La Seyne à l'ouest (62.000 h.) est une réplique plus modeste. Les lignes empruntent dans sa partie centrale, les axes majeurs de circulation, surtout les Grands Boulevards qui, sur 1600m, concentrent l'essentiel du trafic.

En dehors du centre de Toulon, de ses faubourgs historiques (Le Mourillon, St-Jean-du-Var et le Pont-du-Las) et des noyaux anciens des localités les plus importantes, domine un habitat le plus souvent individuel, à la population plus diffuse, à la voirie souvent étroite et tortueuse, où en périphérie les lignes se dispersent. La Seyne compte plusieurs lignes intérieures.

D'une manière générale dans ce réseau très maillé, trop aux yeux de certains beaucoup de lignes ne transportent que peu de monde même en HP rendant ce service public très coûteux.

La fréquence des lignes même les meilleures laisse à désirer

- *Deux lignes d'autobus sont vraiment satisfaisantes :*

- la 1 La Beaucaire-La Coupiane, avec des fréquences de passage de 7-8 minutes en semaine, et des véhicules articulés de grande capacité.

- la 3 Le Mourillon-Les Routes qui dessert des quartiers denses, et les plages, point fort à la belle saison mais dont le retour alors est très perturbant. Fréquence cadencée à 10' en semaine.

- *D'autres lignes peuvent satisfaire une clientèle acceptant d'attendre, mais pas trop, le passage d'un véhicule. Leur fréquence est d'un ¼ d'h à 20 minutes.* Il s'agit de dessertes anciennes (5, 7, 8, 9, 12), mais aussi de quelques lignes plus récentes desservant l'Université comme la 191 (5'-10' enHP) et la 129. La Quinze, navette circulaire (Liberté-Hôpital Ste-Anne), cadencée au ¼ d'h roule trop souvent à vide ou presque. Sur les lignes se divisant en fourche dans les quartiers périphériques ouest (la 11 et la 36), la fréquence tombe à la ½ h sur chacune des branches.

- *A la fréquence de la ½ h une mention particulière aux lignes 31 (Mourillon-Ste claire) et 82 (La Seyne gare/Centre), pour le service rendu ainsi qu'aux navettes 8M La Seyne, 18M Les Sablettes et 28M St-Mandrier.*

L'exemple particulier de La Seyne

Les liaisons avec Toulon : (lignes 8, 18, 8M, 18 M) peuvent être jugées bonnes ainsi que la relation avec Ollioules (la 12, de et vers Toulon, remplaçant la 128). Vers Six-Fours, St-Mandrier ou en interne à La Seyne, les services, assurés pour certaines par des minibus, n'ont pas des fréquences très attractives, roulent presque à vide (sauf aux heures des scolaires) mais ont le mérite d'exister.

LES AMELIORATIONS RECENTES

Le matériel de transport

- On compte aujourd'hui *250 bus dont beaucoup sont récents*, 70% à plancher bas et la moitié munis de palettes pour PMR. L'insertion de bus articulés améliore les choses sur les lignes 3 et 191.

- *Des minibus* sont utilisés sur des petites lignes circulaires de quartier comme la 33 au Mourillon (fréquence cadencée à la ½ h) ou la 85 A et B à La Seyne. On les trouve aussi sur des lignes de périphérie et les services de transport à la demande (AB, Appel Bus)

- *Les navettes maritimes* des 3 lignes traversant la rade sont au nombre de 12 et pour une bonne part de fabrication récente.

Les horaires sur les lignes de La Seyne

Suite à une rencontre entre le maire de la commune et les responsables de TPM et de Mistral il y a eu des améliorations d'horaires et/ou de parcours sur les lignes 82, 84 ,85 ,87. L'itinéraire de la 70 a été modifié pour assurer une liaison avec la gare.

.../...

L'information des voyageurs

De nouveaux abris-bus ont été installés à 400 points d'arrêt, qui disposeront bientôt de bornes d'affichage d'attente. Des écrans seront installés dans l'aéroport, les gares, les hôpitaux, offices du tourisme etc.) et à bord des véhicules récents ont été placés des systèmes d'information des voyageurs (écrans, annonce vocale).

L'instauration des Nocturnes

Depuis septembre 2009 *les vendredis et samedis 10 lignes de bus et 2 lignes de bateaux, aux numéros précédés de la lettre N fonctionnent en soirée. Cadencées pour la plupart à la demi-heure de 21h. à 00 h.30 ; elles partent de la place de la Liberté (8), de Hyères(1) et de La Seyne (1).*

Deux lignes maritimes desservent La Seyne (N2, à fréquence horaire cadencée), Les Sablettes (N4, 3 AR).

Ces Nocturnes très appréciées sont malheureusement sous-utilisées ; deux ont des parcours en boucle pénalisant l'usager dont l'arrêt n'est desservi qu'au trajet de retour.

Les autres jours le service nocturne reste possible par l'intermédiaire de «taxis-bus».

La tarification

- *La tarification unique a été introduite sur le territoire de TPM en 2005.*
- *La tarification intégrée, permettant l'utilisation d'un billet unique pour voyager sur le réseau Mistral comme sur celui des TER de la SNCF, est à l'étude pour 2012.*

De quelles améliorations nouvelles aimerait-on voir bénéficier le réseau?

Sans méconnaître les améliorations apportées, nous sommes en droit d'attendre un service réellement adapté aux besoins d'une grande ville, proche du demi-million d'habitants. Toulon doit cesser de privilégier l'automobile, l'objectif étant d'assurer en TC au moins le quart des déplacements journaliers de l'agglomération. On peut suggérer un certain nombre de mesures.

Une condition préalable : que les engagements envers la clientèle soient respectés notamment que les services annoncés aient bien lieu (23.01.2012 : ligne 103 à Hyères, un service supprimé ; 17.02 : lignes perturbées à La Seyne. Dans les 2 cas, sans avertissement préalable).

- *Une première série pourrait concrétiser la tarification intégrée envisagée par TPM mais assortie d'une libre circulation pendant une heure sur le territoire de la communauté.*

- *Une seconde amélioration devrait concerner les fréquences de passage des bus, ce qui suppose de privilégier plus fortement un certain nombre de lignes majeures.*

- *Les connexions avec les TER à caler sur les horaires de ceux-ci (problèmes de la 82 à La Seyne).*

- Un peu plus de douceur de conduite de la part des machinistes.

- Enfin sur l'axe central, les couloirs réservés aux autobus urbains sont saturés en heures de pointe. La solution ne peut plus être trouvée qu'avec *l'implantation d'un mode de transport lourd.* Le BHNS (Bus à Haut Niveau de Service) ne serait guère qu'un autobus articulé à peine amélioré. Rappelons le projet de tramway inscrit dans le PDU et donc seul juridiquement valable.

CONCLUSION

Les transports urbains de l'agglomération toulonnaise se sont incontestablement améliorés depuis quelques années mais sans régler le problème essentiel de l'inadaptation du réseau aux besoins actuels. Le renouveau du tramway n'a pas, et nous le regrettons, touché Toulon en dépit du Plan de Déplacements Urbains de 2000 dont la modification en 2005 avait confirmé le choix.

Notre ville va-t-elle rester encore longtemps la seule grande agglomération de France à n'en pas posséder, dépassée par des villes bien moins peuplées (Le Mans, Mulhouse, Brest et Dijon) puis par de nouvelles venues Besançon, Avignon (et même ...Aubagne !) aux projets près de se réaliser ?

SOURCES

Documentation générale Mistral, site internet Réseau Mistral, expérience personnelle d'usager du réseau.

Michel Vandembroucke

COMMISSION TRAIN

LGV PACA : VERS UN NOUVEAU PROJET FONCIEREMENT DIFFERENT

La seconde phase de la concertation organisée par RFF dans notre département sur son projet de LGV PACA a été très mouvementée, puisque des représentants de RFF ont même été séquestrés un moment par des viticulteurs en colère, et elle s'est achevée avec la réunion du Comité Territorial du 7 décembre dernier présidée par le Préfet du Var.

Le groupe Varois de réflexion, regroupé autour de TVD et de la FNAUT en a profité pour lui transmettre un memorandum en 4 points :

- 1) Inversion des priorités : le développement des TER et non pas la construction d'une LGV doit devenir l'objectif principal du projet
- 2) ce dernier doit être rebaptisé, par exemple « nouvelles infrastructures ferroviaires PACA »
- 3) le concept de très grande vitesse doit être abandonné pour la ligne nouvelle à construire dont la vitesse maximale ne devra pas dépasser 270 km/h
- 4) la ligne nouvelle doit privilégier l'aménagement du territoire, grâce à la construction de nouvelles haltes desservies par des TER GV (par exemple à Signes, Carnoules et Sophia Antipolis) tout en assurant un maillage optimal du réseau en multipliant les raccordements entre les lignes actuelles et la nouvelle ligne.

Nous avons eu la satisfaction de constater que, suite à la réunion du Comité de Pilotage qui a suivi, le Préfet de Région et le chef de projet RFF ont repris les trois premiers points de ce memorandum, sans écarter pour autant le quatrième. Pour l'instant la concertation est officiellement arrêtée, mais RFF continue les études sur ces nouvelles bases. Nous en suivrons de près les résultats.

RER TOULONNAIS : IL DEVRAIT VOIR LE JOUR EN 2014 !

La concertation se poursuit également entre TVD et le Conseil Régional PACA, dont nous avons rencontré J.Y. Petit, le Vice-Président en charge des Transports et des TER à plusieurs reprises, la dernière fois le 1er mars dernier.

Il nous a confirmé que le « RER toulonnais » que nous appelons de nos vœux allait faire l'objet d'une étude approfondie et qu'une première phase verra le jour en 2014, dès que les travaux de pose d'une troisième voie entre Marseille et Aubagne d'une part, de modernisation de la ligne Hyères – La Pauline d'autre part, auront été réalisés. Des circulations TER en provenance de Marseille seront alors prolongées toutes les demi-heures jusqu'à Hyères et alternativement toutes les demi-heures vers Carnoules, fournissant un service rapide au ¼ d'heure entre les communes de l'agglomération : Ollioules-Sanary, La Seyne, Toulon centre, La Garde et La Pauline. Par la suite il est prévu la construction de deux haltes TER supplémentaires à l'Escaillon et à Sainte Musse, en correspondance avec le futur TCSP.

Jean Pierre MALASPINA

ANTENNE SEYNOISE DE TVD

TVD est représenté à La Seyne par Pauline COOPER, moi-même, Michel PIERRE, et occasionnellement, Jean-Pierre STEFANI.

1°) Liste des évènements auxquels TVD a participé : mars 2011 : **9** : 1^{ère} réunion de préparation de la fête du vélo à la Mairie ; **22** : « flashmob » en faveur de la maternité au Parc de la Navale avril : **15** : inauguration de la « Zone de Rencontre » ; **21** : 2^{ème} réunion de préparation de la fête du vélo ; **24** : 1^{ère} « Masse Critique » mai : **4** : réunion débat sur le choix du TCSP de l'agglomération ; **13** : Masse Critique ; **29** : Fête du Vélo juin : **22** réunion de « conseil de quartier ouest » (nous avons participé à plusieurs autres réunions de ce type, mais celle-ci a permis la création d'un itinéraire piétonnier sécurisé sur le Chemin du Vieux Reynier) ; 29 juin et 21 juillet : réunions « bilan et propositions » avec Mme VIAZZI, MM. ASTORE et MAGAGNOSC (Mairie) 17 août : rassemblement de soutien au Maire (arrivée à vélo à Paris : action Maternité)

.../...

septembre : 9: Masse Critique ; 24 : journée « Ecomobilité » 14 octobre : Masse Critique
novembre : 9 : réunion à la Mairie : bilan FDV 2011 et préparation de l'édition 2012; 11 :
Masse Critique 7 décembre : réunion en Mairie : projet d'installation d'arceaux vélo (Mmes
VIAZZI et SYLVI) 16 février 2012 : réunion sur la maternité de l'hôpital.

2°) Bilan

Négatif :

- malgré les nombreuses réunions, on constate un problème de coordination interne au sein de la mairie : par exemple, certains de nos courriers (et les problèmes soulevés) restent désespérément sans réponse !
- en dépit d'une volonté politique affichée en faveur des « modes doux », les aménagements tardent à se réaliser (piétons, cyclistes).
 - sur le sujet du TCSP, certains élus sont « devenus » favorables au Bhns !

Positif :

- la volonté de concertation, l'écoute favorable à nos propositions (cf stationnement vélos).
- la réalisation de cheminements piétonniers sécurisés.
- la mise en place de « Pédibus ».
- la réalisation de la « Zone de Rencontre ».

3°) Notre demande :

- avoir un service et un élu « référent » unique comme interlocuteur à la Ville.
- obtenir des réponses claires et précises à nos demandes d'aménagements :
listage et échéancier des mesures et actions que la Ville s'engagera à réaliser.

Jean-Jacques HAURE-PLACÉ

ATTENTION : n'oubliez pas de vous réabonner

Toulon Var Déplacements **24 rue Paul Lendrin** **BP 5161** **83093 Toulon**
Courriel : contact@toulonvardeplacements-asso.fr ---- Tel : 06 18 16 31 27 --- Site :
<http://toulonvardeplacements-asso.fr/>

Bulletin d'ADHESION 2012

NOM Prénom

Adresse.....

Code Postal..... Ville

Courriel :

. Adhésion 2012 à Toulon Var Déplacements : 15 € Etudiant, faible revenu 7 €

Association <50 membres : 15 € / Association >50 membres : 30 €

L'adhésion comporte l'envoi de « La rue on partage » bulletin de l'association (4 numéros)

Je souhaite recevoir le **bulletin sous forme électronique** oui non

. Abonnement au bulletin seulement, envoyer 4 € ou 8 timbres pour frais de tirage et d'envoi.

→ Chèque à l'ordre de Toulon Var Déplacements, à envoyer au siège de l'association
ou directement à la trésorière :

Pauline Cooper, TVD, 22 rue Louis Blanqui 83500 La Seyne